

Stage « Elus en Conseil d'Administration » (2^{ème} partie)

Le SNES de Lille organise le **stage "Elus en CA** 2ème partie" le **lundi 7 février** au SNES de Lille, au 209 rue Nationale de 9h30 à 16h30. Il s'agira d'aborder la préparation de rentrée avec lecture de la DHG (dotation horaire globale), du TRMD (tableau de répartition des moyens), de comprendre la notion de BMP (bloc de moyens provisoires), d'HSA, de suppression de poste avec mesure de carte scolaire ou non.

Quelles actions à mener au sein des CA pour ne pas se laisser imposer la répartition par le chef d'établissement, comment alerter et rencontrer les IA ou le rectorat ? Comment réussir à réunir l'ensemble des élus autour de motions ?

Les délais sont impératifs pour participer à un stage syndical. Il faut déposer la demande un mois avant la date au secrétariat de l'établissement. L'absence de réponse équivaut à un accord. Tous les personnels, syndiqués ou non, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an.

Pour assister au stage, **il faut déposer une demande d'autorisation d'absence 1 mois à l'avance, par voie hiérarchique :**

<http://www.lille.snes.edu/spip.php?article1277>